

Sanctuaires protestants classiques du XVIIIe siècle dans l'ouest de la Suisse

Autor(en): **Mueller, Marcel-D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **66 (1971)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sanctuaires protestants classiques du XVIII^e siècle dans l'ouest de la Suisse

Conférence présentée au Palais de Rumine à Lausanne à la tribune de la Société d'art public – Heimatschutz

Lorsqu'on considère les lieux de culte que l'Eglise réformée a édifiés au cours du XVIII^e siècle, et tout particulièrement en Suisse romande, on peut se poser la question : dans quelle filière leur architecture s'inscrit-elle ? A la même époque, le catholicisme construit des églises qui, tout en appartenant au classicisme, relèvent de son aspect baroque, style qui sera, pendant plusieurs siècles, celui de la Contre-Réforme sortie du Concile de Trente.

On connaît les origines du baroque en Italie, dont les protagonistes furent principalement Le Bernin et Borromini, ce dernier étant tessinois. Rappelons en passant que son œuvre fut célébrée avec éclat en 1967 au Musée de Lugano d'abord, et ensuite à l'Ecole polytechnique de Zurich, par une exposition remarquable. Cette architecture fit école dès le début du XVII^e siècle en Italie, pour déborder au Tyrol, en Bavière, à Vienne, à Prague, dans les cantons primitifs, au Tessin, en Flandre, soit les régions catholiques de l'Europe.

Par la force des choses, les pays protestants se montreront réfractaires à cette architecture exubérante et même la France, où le catholicisme pesait d'un poids considérable, resta en dehors de ce mouvement. On donne deux explications à ce fait : d'une part, cette exubérance, qui frise dans certains cas la démesure et rejoint par certains côtés bien plus la décoration que l'architecture, ne pouvait satisfaire l'esprit français épris de logique ; d'autre part, et c'est la théorie de F. Herrenschildt, une partie des grands architectes de l'époque étaient huguenots – la dynastie des Androuet Du Cerceau, Salomon de Brosse, Jean et Daniel Marot, la dynastie des De Ry, etc. – et étaient naturellement enclins à écarter un style dont les Jésuites se faisaient les protagonistes.

Si maintenant on examine le plan du temple protestant de cette époque, on doit se demander ce qui caractérise ses déterminantes par rapport à un sanctuaire catholique. Rappelons que le sanctuaire chrétien a pour origine la synagogue dans l'esprit, et la basilique civile de l'ancienne Rome, pour l'expression de son architecture. La basilique latine qui en dérive sera le premier monument religieux des chrétiens après l'Edit de Milan. Ce sanctuaire subira au cours des ans de nombreuses transformations au gré des options théologiques qui seront prises, et aboutira finalement à la cathédrale gothique, au moment de la Réforme.

La liturgie catholique centrait l'action du service divin sur la messe, célébrée à l'autel situé dans le chœur ; la liturgie introduite par les Réformateurs sera la reprise de celle de l'Eglise primitive, axée sur la proclamation de la Parole de Dieu et la connaissance de la Bible. C'est donc la chaire qui devient le point focal du lieu de culte. Dans les pays ayant adopté la Réforme, il faudra adapter les sanctuaires au déroulement de la liturgie modifiée.

Des solutions architecturales seront cherchées et aboutiront à des aménagements fort réussis. Ce qui va donner un accent particulier aux églises protestantes, c'est l'adoption de bancs pour l'assemblée, rendus nécessaires par la durée des services. Cet élément était inconnu jusqu'ici. C'est en Hollande que l'on trouvera les solutions les plus réussies, dont le peintre Emmanuel de Witte a montré les aspects variés dans ses tableaux.

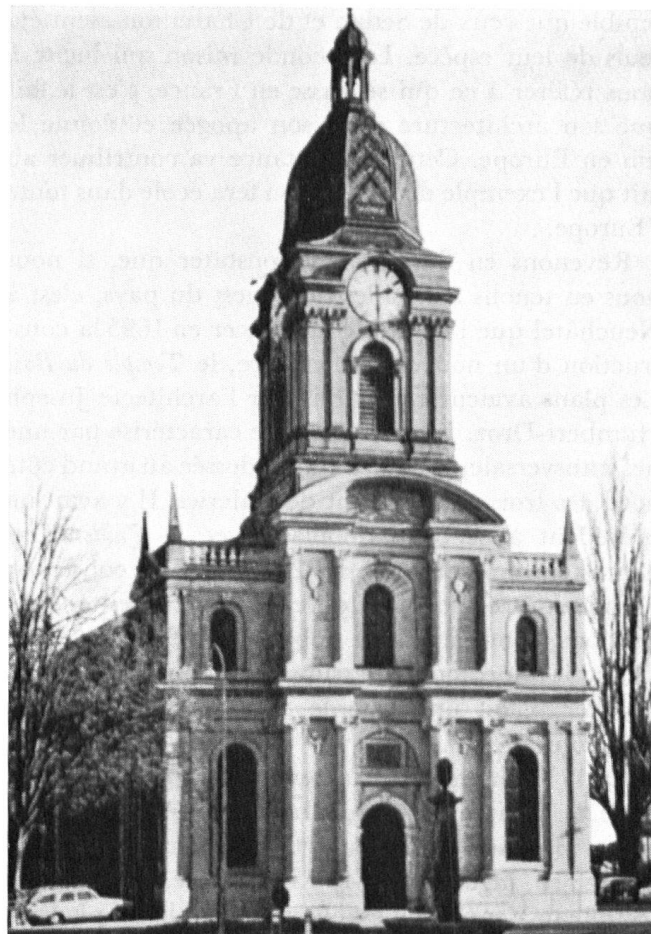
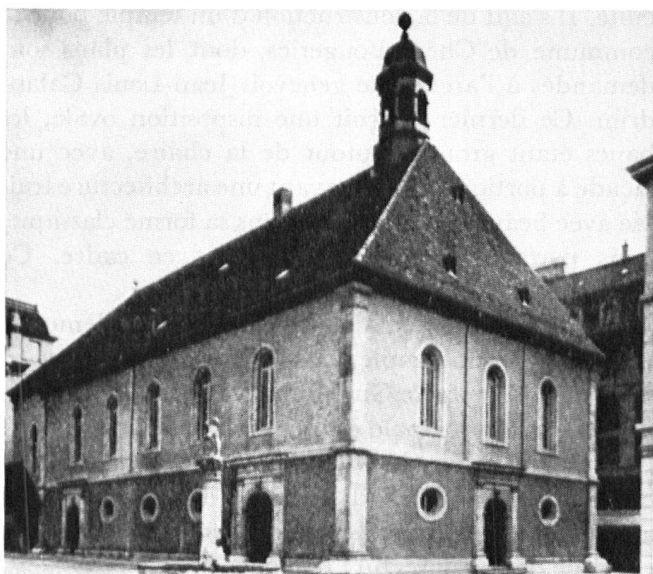
Au cours du XVII^e siècle, on vit la population augmenter et le phénomène d'urbanisation s'accroître. Par voie de conséquence, il fallut construire des temples dans les nouveaux quartiers. Quelle sera l'architecture de ces lieux de culte à créer pour le culte réformé ?

Avant d'aborder la question sur le plan suisse, il y a lieu de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le royaume de France et de Navarre, et ceci pour deux raisons. D'une part, on y trouvait depuis le XVI^e siècle des temples bâtis comme tels malgré les persécutions, et certains se signalèrent comme monuments d'architecture. Rappelons le Grand-Temple de La Rochelle, puis le fameux Temple de Charenton, construit pour la communauté réformée de Paris par Salomon de Brosse en 1621. En considérant cette architecture, il ne faut cependant pas perdre de vue qu'une lourde hypothèque pesait sur la conception des architectes sous la forme d'une ordonnance royale concernant les temples. Elle stipulait que «... les lieux d'exercice qu'il est loisible à ceux de la R. P. R. (religion prétendue réformée) d'édifier ne doivent en aucun cas ressembler à des églises». Ces exigences n'influenceront sans doute pas la disposition intérieure, par contre l'expression architecturale extérieure devra résulter de recherches orientées des architectes. Au moment du massacre de Wassy, en 1562, il y avait en France environ 2000 temples, dont la plus grande partie était de plan polygonal. Les exemples de disposition basilicale étaient rares et il



A Genève, le plus frappant exemple de l'architecture réformée française, est le Temple Neuf, appelé aujourd'hui église de la Fusterie, dont l'architecte est Jean Vennes (1715).

Neuchâtel – La première église protestante construite en Suisse romande sur le modèle des églises classiques réformées de France est le Temple du Bas à Neuchâtel (1695) sur les plans de J. Humbert-Droz.



Une belle église est celle de Morges (1769), dont les plans furent établis par Erasme Ritter – qui est aussi l'architecte de l'hôtel Du Peyrou à Neuchâtel – en collaboration avec A. de Crousaz.

Chêne-Bougeries – Temple de forme ovale dans la campagne genevoise à Chêne-Bougeries (1755). Architecte J.-L. Calandrini.



semble que ceux de Sedan et de Charenton aient été seuls de leur espèce. La seconde raison qui incite à nous référer à ce qui se passe en France, c'est le fait que son architecture est à son apogée et donne le ton en Europe. Cette circonstance va contribuer au fait que l'exemple de Charenton fera école dans toute l'Europe.

Revenons en Suisse pour constater que, si nous nous en tenons aux villes de l'ouest du pays, c'est à Neuchâtel que l'on voit commencer en 1695 la construction d'un nouveau sanctuaire, le *Temple du Bas*. Les plans avaient été établis par l'architecte Joseph Humbert-Droz. La disposition se caractérise par une nef transversale, la chaire étant adossée au grand côté nord, les trois autres ayant des galeries. Il y avait un précédent à ce parti de plan avec la *Zuider Kerk* d'Amsterdam, datant de 1602. L'ensemble conçu par Humbert-Droz se caractérise par d'excellentes proportions, conférant de la noblesse à cet édifice coiffé d'un toit impressionnant, supportant un clocheton en cavalier. C'est un exemple d'un classicisme d'une belle sobriété.

En 1715, on inaugure à Genève un nouveau lieu de culte, le Temple-Neuf (aujourd'hui la *Fusterie*). Après qu'un premier dessin eut été fait par le sieur Du Châtelard, ingénieur de la République, c'est l'architecte Jean Vennes qui est chargé d'établir les plans. Il s'inspire pour les parties essentielles de Charenton, dont on retrouve la nef avec la chaire avançant au milieu de l'auditoire. L'architecture est d'un rythme classique sobre, la construction étant réalisée en molasse, la pierre suisse par excellence. La façade principale présente un fronton à volutes retournées, adossé à un clocheton. Ce sanctuaire se présente comme un témoin fort intéressant de l'architecture des temples du XVIII^e siècle.

En 1726, c'est la ville de Berne qui décide de construire un nouveau temple, adossé aux remparts. Le Sénat de la République, après avoir consulté un certain nombre de praticiens, charge les architectes Nicolas Schildknecht et Daniel Stürler de la construction du futur temple du *Saint-Esprit*. Le parti de plan auquel ils s'arrêtent est carrément inspiré de Charenton, dont la Fusterie à Genève avait fourni la première réplique helvétique. L'échelle est ici plus grande, aussi le sanctuaire a-t-il un aspect monumental. La nef se termine par deux façades à frontons à volutes et les façades latérales sont fort bien rythmées, le tout exécuté en une belle molasse. Un clocher est accolé à l'église, marquant un accent dans le cadre architectural.

La ville d'Yverdon à son tour, en 1753, décide la construction d'un nouveau temple et demande des

plans tout d'abord à l'architecte Daniel-Henri Vaucher, puis aux frères Stürler de Berne. La consultation d'un architecte genevois, Jean-Michel Billon, aboutit finalement à lui faire attribuer la mission de construire le sanctuaire. La surveillance locale est attribuée à un praticien du cru, Jacques Narbel. L'auteur du projet saura habilement tirer parti d'un terrain trapézoïdal adossé à un clocher roman. Il groupera son auditoire autour de la chaire sur un carré obtenu par la disposition des galeries, ce qui aboutit à une expression pleine de monumentalité. Quant à la façade qui domine avec noblesse la place Pestalozzi, elle est, comme le cadre, en pierre d'Hauterive. C'est une belle tenue d'une colonnade classique couronnée d'un fronton arrondi.

Vers le milieu du siècle, on constate à Genève que la façade de la cathédrale de St-Pierre donne des signes de vétusté. Des consultations sont prises et les architectes Jean-Michel Billon et Jean-Louis Calandrin furent appelés à présenter des plans, Gabriel Cramer, professeur à l'Académie, ayant demandé que l'on étudie une façade monumentale classique. L'architecte Jean-Louis Bovet est également consulté, et le conseil entre en correspondance avec Soufflot, le futur architecte du Panthéon à Paris, tout comme avec l'architecte Alfieri, attaché à la cour de Turin. Finalement c'est le projet de ce dernier qui est exécuté en 1756, sous la forme d'une noble colonnade surmontée d'un fronton, le tout adossé à l'édifice gothique. Cet ajout a conféré beaucoup de grandeur à l'entrée de la cathédrale. Le critique d'art Adolf Reinle cite cet exemple comme une conception d'architecture de grande ville, que Genève eut l'audace de ne pas craindre.

Les travaux à la cathédrale n'étaient pas terminés que se pose, en 1755, un nouveau problème de lieu de culte. Il s'agit de la construction d'un temple pour la commune de Chêne-Bougeries, dont les plans sont demandés à l'architecte genevois Jean-Louis Calandrin. Ce dernier conçoit une disposition ovale, les bancs étant groupés autour de la chaire, avec une façade à portique accolée ayant une architecture traitée avec beaucoup de liberté dans sa forme classique, mais parfaitement admissible dans ce cadre. Ce temple est resté une réussite.

A Lausanne se pose, en 1761, le problème de l'achèvement du temple de St-Laurent, commencé en 1716 par l'architecte Guillaume Delagrangé. L'étude de la façade principale est demandée à Rodolphe de Crousaz, seigneur de Mézery, qui va concevoir un ensemble classique fort original avec un fronton arqué lié à un clocher. Il fera de ce temple un excellent exemple de l'architecture de l'époque.

Le dernier sanctuaire qui s'inscrive dans cette lignée sera le temple de Morges, dernier témoin de grandeur sur les terres de la République de Berne avant sa chute. En 1769, l'église paroissiale étant devenue vétuste, on avait conclu à la nécessité de construire un nouveau sanctuaire. L'architecte de Crousaz est appelé en consultation tout comme un praticien bernois de grand renom, Erasmе Ritter, qui avait construit en 1764 le fameux hôtel Du Peyrou à Neuchâtel. Les plans du nouveau temple seront établis par Ritter, en collaboration avec Crousaz. Le parti se caractérise par une nef avec la chaire dans l'axe, avancée vers l'auditoire, et des galeries sur trois côtés. Le tout est traité avec beaucoup d'ampleur et les détails sont particulièrement étudiés, aboutissant à une réelle monumentalité. Les façades sont également de fort belle venue, l'ensemble se terminant par un clocher, auquel se trouve incorporé le narthex. Ce lieu de culte reste comme un des plus beaux témoins de l'architecture religieuse protestante du XVIIIe siècle en Suisse.

Pour conclure, nous citerons un auteur d'un traité d'architecture de la fin du siècle dernier, Léonce Reynaud, qui crut pouvoir écrire que le protestantisme

était la seule religion n'ayant pas su créer sa propre architecture. Cette affirmation téméraire aboutit à une pétition de principe. L'auteur perd en effet de vue que les différentes branches du christianisme, orthodoxie, catholicisme, protestantisme, se rattachent au même tronc au point de vue de la croyance, mais également pour la tradition artistique. Dès lors, le protestantisme, ne créant pas une Eglise nouvelle, mais se bornant à la réformer, n'avait pas à s'engager dans de nouvelles voies pour l'architecture de ses sanctuaires. Il est normal qu'il soit resté dans la même ligne, ne se différenciant que par des nuances.

Si le baroque fut surtout l'apanage du catholicisme, rappelons qu'il y eut également des églises protestantes en pur baroque. Citons le temple de Sornetan dans le Jura bernois et les églises réformées de Pontresina, Poschiavo, Brusio, etc., dans les Grisons, ce qui montre combien la filiation artistique resta maintenue.

Quant à la chaîne de temples classiques qui va de Genève à Berne, elle représente un exemple fort intéressant du classicisme dépouillé dans l'histoire de l'architecture religieuse de la Suisse.

Marcel-D. Mueller

Le sort du Molard, à Genève, site historique et place populaire

Genève a le rare privilège de posséder, en plein centre des affaires, une place historique, le Molard, et de n'en avoir pas fait un musée en plein air. C'est au contraire un espace urbain singulièrement vivant, et par le fait même de ses modifications successives, un symbole de continuité.

C'est le lieu où le long couloir des Rues Basses – axe commercial de Genève depuis le XVe siècle – s'ouvre et s'aère, donnant aux passants une impression de détente.

La première fonction du Molard fut celle d'un port de débarquement des blés devant les halles. Le lac, qui baignait la muraille (le long de l'actuelle rue du Rhône) se prolongeait sur la place par un bassin intérieur. Les bateaux y pénétraient par une arcade.

Mais c'était aussi, dès le moyen âge, une place populaire. Au temps des luttes religieuses, il y eut là des «disputes», des rassemblements et des rixes. Le réformateur Antoine Froment y prêcha du haut du banc d'une poissonnière. Lorsque la Haute-Ville devint patricienne, et le faubourg de Saint-Gervais

centre des ouvriers de l'horlogerie, les «cabinotiers», le Molard resta un lieu de rencontre de toutes les couches de la population.

Ce rôle fut encore celui du Molard à travers les luttes politiques du siècle dernier, et en plein XXe siècle, malgré l'expansion de la ville et l'ouverture de la place au nord, du «côté bise», en 1871.

La place, partiellement fermée à la circulation depuis une année, était en train de redevenir le lieu de rencontre idéal des piétons, dans une ambiance chère à tous les Genevois, lorsque surgit une menace de transformation qui remettait en question la survie même de tout l'ensemble en tant que site traditionnel.

La place du Lac, prolongement du Molard du côté des quais, bordée de deux édifices néo-classiques très remarquables, vient d'être sacrifiée à la construction de deux banques. Il était difficile de sauver cette place; la population, insuffisamment informée, semble n'avoir pas été consciente de la valeur esthétique et urbanistique de cet ensemble.